



**Fédération Nationale de l'Enseignement,  
de la Culture et de la Formation Professionnelle  
Académie de Grenoble**

Déclaration liminaire CSA du 3 avril 2023

Madame la Rectrice,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA de l'académie de Grenoble,

Le contexte dans lequel se tient ce CSA académique est très particulier.

**Jeudi 6 avril, ce sera la 11<sup>ème</sup> journée de mobilisation.** Elle fait suite à des journées durant lesquelles plusieurs millions de salariés et de jeunes ont déferlé partout en France : des manifestations déterminées, avec de nouveaux grévistes qui entrent dans la lutte !

A Grenoble, par exemple, ce sont 55 000 manifestants. Dans notre académie, plusieurs dizaines de milliers, voire une centaine ont manifesté et manifesteront encore pour obtenir le retrait de la réforme Macron-Borne des retraites. La mobilisation ne faiblit pas au grand dam du Président de la République qui n'a jamais été aussi isolé comme le gouvernement qui reste sourd aux revendications de 94 % des actifs. Le mépris et le déni de démocratie, avec le recours au 49.3 notamment, ne font que renforcer la détermination de toute la population à combattre, avec leurs organisations syndicales, cette réforme régressive.

**La FNEC FP-FO et sa confédération, demande le retrait de cette réforme : la retraite, ce n'est pas à 64 ans, c'est à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisations !**

C'est aussi dans ce contexte que le ministre Ndiaye multiplie les réformes contre les personnels, leur statut et contre le droit à l'instruction :

- Par le Pacte, le ministre veut imposer des tâches supplémentaires (coordination des projets innovants, gestion de l'inclusion scolaire, remplacement dans le 2nd degré, ...), qui remettent en cause les statuts et le cadre national de l'École, qui transforment les directeurs d'école et les chefs d'établissement en pilotes des contre-réformes, qui instituent une hiérarchie intermédiaire avec des enseignants « pactés » chargés à travers leur mission de « coordination » de caporaliser leurs collègues.
- Dans ce contexte d'inflation galopante, alors que l'inflation est à plus de 7%, l'augmentation du point d'indice de 3,5% décidée par le gouvernement entérine un effondrement inédit de notre pouvoir d'achat. **La FNEC FP FO réclame l'indexation des salaires sur l'inflation, revendique l'augmentation du point d'indice de plus de 20% afin de rattraper la perte du pouvoir d'achat de ces dernières années et la revalorisation des grilles pour toutes les catégories de personnels**
- **FO maintient son exigence d'abandon de la réforme PPCR** qui entérinait dès 2017 la baisse du pouvoir d'achat des personnels et soumet leur évaluation et leur carrière à l'arbitraire de quotas préétablis.

- Par la réforme du collège, notre ministre supprime purement et simplement l'enseignement de la technologie en 6ème, entraînant alors des compléments de service et des fermetures de postes. Celles-ci sont prévues sans aucune base réglementaire puisque les décrets et arrêtés modifiant la grille horaire de 6ème n'ont pas été publiés. **La FNEC FP FO maintient son exigence d'abandon de la réforme du collège.**
- Par sa volonté de poursuivre le démantèlement de l'enseignement et des structures spécialisés (alors que les places manquent dans les établissements médico- sociaux) et par sa volonté de poursuivre l'inclusion systématique le ministre entend substituer des réponses pédagogiques à des besoins médicaux. **La FNEC FP- FO de l'académie que les personnels de l'Education nationale n'acceptent pas** que les élèves soient mis en difficulté, voire en danger par ce nouveau train de réformes.

En ce qui concerne l'ordre du jour, **La FNEC FP FO ne peut pas se satisfaire de la faible augmentation du nombre de postes, en équivalent temps plein, dans le secondaire ou pour les personnels administratifs ou de direction au regard des besoins manquants.** D'autant qu'une grande partie correspond à des postes qui seront attribués aux stagiaires et donc retirés du mouvement. Le mouvement intra des personnels du second degré va en pâtir une nouvelle fois dans certaines disciplines.

fnecfpfoacadgrenoble@gmail.com/ bourse du travail- 32 avenue de l'Europe-38030 GRENOBLE cedex 2